METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE

Etablissement public de coopération intercommunale

DÉCISIONS PRISES PAR DÉLÉGATION

ARRÊTÉS

24-F-483

24-DD-0900	ANNOEULLIN - 21 bis rue Parsy - Rue du Riez Bourriez - SCI de Neuville - Exercice du droit de préemption urbain

Ce fascicule a pour vocation de satisfaire aux obligations légales et réglementaires nécessaires à l'entrée en vigueur des actes.

Le Président de la Métropole Européenne de Lille
Pour le Président
Le Directeur
Le 11/10/2024
Arnaud FICOT